

**Province de Québec**  
**Municipalité du Canton Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 16 août 2010, à la salle du Conseil, située au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 19 heures**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers :

Rémi Beauchesne	Benoît Couture
Gilles Gauvreau	Dominic Lapointe
Steve Leblanc	Rudy Nolette

Les membres présents forment le quorum.

**2010-08-130 Renonciation à l'avis de convocation et ordre du jour**

Il est proposé par Rudy Nolette, appuyé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de renoncer à l'avis de convocation et que l'ordre du jour suivant soit accepté, madame Aline Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, faisant fonction de secrétaire :

1. Contrat de déneigement entre la Municipalité et 9201-2111 Québec inc.
2. Commission scolaire des Bois-Francs – Pluvial derrière l'École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
3. Prises d'eau sèches pour service incendie
4. Chargeur au garage

**2010-08-131 Contrat de déneigement avec 9201-2111 Québec inc. – Option de renouvellement du contrat pour 2 années supplémentaires (2011-2012 et 2012-2013)**

Il est proposé par Rudy Nolette, appuyé par Benoît Couture et adopté à la majorité, les conseillers Steve Leblanc et Dominic Lapointe ayant voté contre et le maire n'ayant pas voté, que :

- le Conseil accorde l'option de renouvellement du contrat de déneigement au mêmes conditions monétaires que pour l'année 2010-2011 avec la compagnie 9201-2111 Québec inc. pour 2 années supplémentaires, soient pour les années 2011-2012 et 2012-2013, tel que stipulé aux documents de soumissions et au contrat;
- que, d'un commun accord, l'entente signée entre la Municipalité et 9201-2111 Québec inc. en date du 17 octobre 2008 concernant l'utilisation des installations du garage municipal devienne nulle à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010;
- que le réservoir à diesel appartenant à 9201-2111 Québec inc. soit déménagé avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010;
- que la résolution no 2009-08-136 concernant le droit de passage sur le terrain soit abrogée.

**À cette assemblée, il a été fait mention :**

1. de la rencontre du maire avec 2 responsables de la Commission scolaire des Bois-Francs pour des travaux du système pluvial à être effectués en arrière de l'école et de l'engagement de la Commission scolaire à mandater un ingénieur pour les études préliminaires (maximum 1 000 \$);
2. du dossier des prises d'eau sèches à revoir au prochain conseil;
3. de ne pas louer de chargeur pour le sel de la 161 pour l'année 2010-2011.

Le maire lève l'assemblée à 19 :20 h.

---

François Marcotte, maire

---

Aline Lemieux, directrice générale  
et secrétaire-trésorière